

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL (SUIVI DE PROJETS)

SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

DIVISION DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

POSTE PERMANENT

ADMISSIBILITÉ	La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste permanent de conseillère en développement organisationnel.
SOMMAIRE DE LA FONCTION	Sous l'autorité de la directrice à la division de la formation de la recherche et du développement, la personne titulaire du poste assume un rôle d'expert-conseil visant principalement à améliorer la planification, le suivi de l'évolution budgétaire et la réalisation de différents mandats stratégiques. De façon plus spécifique, elle joue un rôle d'agent de liaison entre les besoins des opérations et ceux de la direction des affaires stratégiques et administratives. À ce titre, elle siège au comité stratégique de direction des affaires stratégiques et administratives et veille à une lecture adéquate des besoins organisationnels. Elle accompagne les gestionnaires pour développer une culture de gestion de projets. Elle apporte un soutien analytique, méthodologique et administratif sur le déploiement des outils, procédures administratives et politiques de gestion à mettre en place en respectant les valeurs du Service, dont la santé et la sécurité au travail. Elle veille à la diffusion adéquate au moment requis de l'information et peut à l'occasion représenter l'organisation à différents comités internes et externes. Elle assure une constante vigie dans son domaine d'affaires et se tient à l'affût des changements dans un environnement en constante évolution. Elle accomplit toute autre tâche connexe à la demande de sa supérieure.
EXIGENCES	Détenir un baccalauréat en administration ou dans une autre discipline appropriée et posséder un minimum de cinq années d'expérience probante dans une fonction de rôle-conseil en matière de gestion de projets. Démontrer d'excellentes capacités à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit. Posséder une très bonne connaissance du français et des techniques de rédaction de rapports et maîtriser les logiciels de la suite Microsoft. Présenter de très grandes habiletés à agir dans une fonction-conseil dans un contexte de gestion du changement. Présenter du leadership, d'excellentes capacités à travailler en équipe afin d'entretenir des relations de travail efficaces et positives. Manifester les aptitudes nécessaires à un poste où sont essentiels la compréhension stratégique, l'esprit de synthèse, la capacité à influencer et à mobiliser, à innover, à favoriser la concertation et à accompagner les gestionnaires dans la résolution de problèmes ainsi que dans la prise de décisions. Démontrer une grande autonomie, une grande curiosité intellectuelle, un intérêt marqué pour les services d'urgence et une approche client qui vise l'excellence, le sens de la planification et de l'organisation, la rigueur et la capacité à travailler en mode de collaboration et à évoluer dans un environnement en changement.

TRAITEMENT	De 54 003 \$ à 93 516 \$ (échelle 2018).
HORAIRE	35 heures par semaine. L'emploi peut nécessiter de travailler sur une base occasionnelle à l'extérieur des heures régulières de travail.
REMARQUE	Mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 3 au 14 juin 2019.
NUMÉRO DE CONCOURS	PROFR-076-2019.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.